

## **AIDE ADJOINT TECHNIQUE DES INSTALLATIONS SPORTIVES (ATIS)**

### **LE CONTRAT**

Le Parcours Emploi Compétences (PEC) est un contrat de droit privé à durée déterminée d'une durée de 12 mois comprenant une période d'essai d'1 mois.

L'emploi s'effectue au sein d'un des établissements sportifs (stades, terrains d'éducation physique, gymnases et salles de port, piscines, tennis, bains-douches) gérés par la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) de la Mairie de Paris et répartis sur tout le territoire parisien.

#### **Le temps et horaires de travail :**

35h hebdomadaire avec une amplitude horaire de 07h à 21h.

L'agent travaille en roulement, l'emploi du temps varie d'une semaine sur l'autre (soit du matin, soit de l'après-midi).

Pause méridienne de 45 minutes.

Selon le site d'affectation, l'agent travaille du lundi au vendredi ou du mardi au samedi.

(Les dimanches et jours fériés ne sont jamais travaillés)

**Le salaire :** SMIC

### **LES MISSIONS**

**Contexte hiérarchique :** Placé sous l'autorité d'un agent titulaire

L'agent est amené à réaliser l'ensemble des missions ci-dessous dans le respect de la réglementation relative à l'hygiène et à la sécurité :

#### **1. Le nettoyage :**

**Cette mission représente une part importante des fonctions assurées.**

- o Assurer l'entretien des différents locaux, y compris les locaux du personnel et les locaux techniques
- o Assurer l'entretien des aires sportives et des tribunes,
- o Effectuer le nettoyage des gymnases, stades, salles de sport, piscines et bains-douches, y compris les vestiaires et sanitaires.

Il n'y a pas de manipulation de matériel thermique.

#### **2. La maintenance des équipements sportifs et les installations techniques :**

- o Assurer le fonctionnement des piscines (hors filtration),
- o Assurer le montage et démontage des agrès et la mise en place du matériel sportif dans les gymnases et les stades,
- o Entretien des espaces
- o Assister l'équipe dans la réalisation de petits travaux de maintenance.

### **3. L'accueil :**

- o Accueillir, renseigner et orienter les différents publics (usagers individuels, scolaires, associations sportives)
- o Gestion des appels téléphoniques
- o Remise des clés des vestiaires aux usagers
- o Assurer le suivi des plannings de fréquentation.

### **4. La surveillance et la sécurité :**

- o Concourir à la surveillance des accès aux équipements sportifs
- o Assurer la surveillance des locaux
- o Faire respecter la réglementation
- o Assister l'équipe en cas de besoin (appel des secours, mise à disposition de l'infirmerie, signaler les dysfonctionnements à sa hiérarchie).

### **Les conditions de travail :**

- o Contact quotidien avec le public, en face à face et téléphonique
- o Port de charges lourdes (agrès, outillage et manutention), lumière artificielle et milieu chloré dans les établissements balnéaires
- o Nombreux déplacements dans l'enceinte de l'établissement et station debout prolongée
- o Le port de la tenue professionnelle et des équipements de protection individuelle (EPI) est **obligatoire**.

## **PROFIL REQUIS**

Etre éligible à la mesure PEC Parcours Emploi Compétences  
Niveau sortie de classe de 5<sup>ème</sup> minimum  
Maîtrise du français lu, parlé et écrit  
Capacité à assurer des missions polyvalentes  
Aptitude au port de charges  
Sens de l'organisation  
Qualités relationnelles en sachant faire preuve de fermeté  
Ponctualité, courtoisie  
Capacité à travailler en équipe  
Connaissances techniques des bâtiments appréciées  
Connaissances techniques d'accueil du public appréciées  
Bonne condition physique - station debout prolongée

## **POUR CANDIDATER**

Prenez rendez-vous avec votre conseiller.ère Mission Locale de Paris